



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 décembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Pierre LAMBOROT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENUET	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
Mlle Badiâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Rémi DELATTE
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.

### *Membres absents :*

M. José ALMEIDA	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Lucien BRENOT	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Claude DARCIAUX	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Philippe GUYARD	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
M. Gilles TRAHARD	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

## **OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

### **Eco-logement et habitat durable : adhésion à l'association Effinergie**

L'association Collectif Effinergie a été créée le 27 mars 2006 (membres fondateurs : Région Alsace, Région Franche-Comté, Région Languedoc-Roussillon, Caisse des Dépôts, Collectif « Isolons la Terre contre le CO2 », le CSTB et le Groupe Banque Populaire, ...).

Effinergie a signé le 19 juin 2007, pour la délivrance du label BBC-Effinergie dans le neuf, une convention avec les organismes certificateurs dont CERQUAL, en ce qui concerne le collectif et les opérations de maisons individuelles groupées.

En juin 2009, l'association a lancé son observatoire BBC réalisé en partenariat avec l'ADEME et la DGALN.

Le Président d'Effinergie est Jean-Jack QUEYRANNE, Président de la Région Rhône-Alpes et sa Présidente déléguée est Antoinette GILLET, Vice-présidente de la Région Franche-Comté, qui a participé aux tables-rondes des 2èmes Rencontres de l'Habitat du Grand Dijon.

L'objectif d'Effinergie est de promouvoir de façon dynamique les constructions à basse consommation d'énergie en fédérant les acteurs (maîtres d'œuvre, entreprises du bâtiment, industriels, banques, pouvoirs publics nationaux et locaux), en mutualisant les initiatives locales et en mettant en avant les projets remarquables et les acteurs de terrain.

L'association pilote et coordonne les échanges entre les acteurs ; assure une communication nationale sur les actions et projets.

Compte tenu des objectifs de généralisation du label BBC Effinergie que le Grand Dijon et ses communes se sont fixés à travers notamment le volet Développement Durable du Programme Local de l'Habitat 2009/2014, et en cohérence avec la signature de la convention avec le certificateur CERQUAL, l'adhésion du Grand Dijon à l'association Effinergie est proposée à l'instar de la démarche qu'ont engagée la Ville de Paris, la Communauté urbaine de Bordeaux et le Conseil Général de Loire-Atlantique.

Les modalités d'adhésion sont les suivantes :

- Droit d'entrée : 1 500 €
- Cotisation 2010 : 2 500 €
- soit un total pour 2010 de 4 000 €.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

**LE CONSEIL,**  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :

- **d'approuver** l'adhésion du Grand Dijon à l'association Effinergie au titre de l'année 2010 moyennant un droit d'entrée d'un montant de 1500 € et une cotisation annuelle de 2500 € ;
- **de dire** que les dépenses correspondantes seront imputées sur le crédit de l'exercice 2010 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de cette décision.

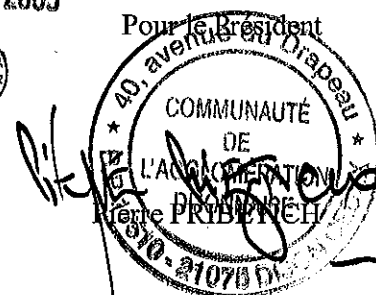
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : Pour extrait conforme,

21 DEC. 2009

Le Président

Pour le Président



Convocation envoyée le 10 décembre 2009

Publié le 10 DEC. 2009

Déposé en Préfecture le